

Groupe des élus de la majorité municipale

Depuis le début de cette mandature, il ne vous a pas échappé que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) développe une multitude de services nouveaux à l'intention des familles, des personnes en difficulté, isolées, en faveur de nos aînés et cela tout en assumant les missions dévolues au service social (l'aide sociale, la lutte contre l'exclusion, l'accompagnement des personnes âgées vers un maintien de l'autonomie, le soutien des personnes en situation de handicap, la gestion de structures relatives à la petite enfance avec la crèche, le relais petite enfance, le lieu d'accueil enfants parents ou encore le soutien financier à des associations locales intervenant dans le milieu social telles que l'Association des Résidents du Ruisseau ou Quint-Fonsegrives Ambiances).

Par ailleurs, de nombreuses animations visant à maintenir le lien social et à favoriser le bien-être ont lieu toute l'année sous forme d'ateliers, conférences, découvertes du patrimoine, etc.... en lien avec nos partenaires associatifs locaux ou institutionnels.

De même, un regard attentif est porté sur les familles en difficulté pour lesquelles le CCAS a développé des services tendant à améliorer leur quotidien. C'est par exemple l'opération hebdomadaire de distribution gratuite de légumes frais que nous réalisons grâce à la générosité des commerçants du village et du marché ou l'opération "Noël pour Tous" à laquelle depuis sa mise en place vous êtes nombreux à répondre.

La volonté du CCAS c'est aussi d'agir concrètement contre l'exclusion et notamment celles des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. C'est effectivement dans cette mandature que le Maire a souhaité que ces sujets soient portés spécifiquement par une élue compétente en nommant dans notre équipe une Conseillère municipale déléguée au Handicap.

Enfin, note commune touchée comme d'autres collectivités par les violences intra-familiales, j'ai souhaité porter ce dossier pour soutenir concrètement les victimes et leurs enfants en leur permettant de bénéficier de protection leur offrant un moment de répit grâce à la location d'un logement d'urgence par le CCAS à destination des personnes à protéger. Ce service est en place depuis 6 mois.

Vous l'avez compris, le CCAS s'adapte à l'évolution de notre société. Il va bien au-delà de ses obligations légales. Pour cela, il est doté d'agents municipaux compétents et investis, mais aussi d'élus de terrain et de membres extérieurs sur lesquels nous pouvons compter.

Pour autant, face au développement nécessaire des services que nous mettons en place et conformément à nos engagements en 2020, j'ai proposé au Maire qui m'a suivi, la création de nouveaux locaux plus adaptés à la gestion administrative du service et aussi à l'accueil et à l'accompagnement des familles, respectant la confidentialité et améliorant ainsi la mise en œuvre de l'action sociale.

Je proposerai donc à mes collègues du Conseil municipal dès le début de l'année, lors du vote du budget, qu'une ligne de crédit soit affectée en investissement à ce projet sur lequel nous travaillerons ensemble avec tous les membres du CCAS et nos partenaires institutionnels associés.

Dans cette attente, mes collègues élus du groupe de la majorité municipale se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, bonheur et d'épanouissement personnel. Je formule les vœux d'une année toujours plus solidaire afin que le bien-être de chacun des Quint-Fonsegrivois reste au centre de nos préoccupations.

Ariane Scheddel

Maire-Adjointe déléguée aux affaires sociales et la petite enfance pour le groupe des élus de la majorité municipale

Groupe des élus de la minorité municipale

Depuis notre élection de mars 2020, nos prises de positions ont été portées par une cohésion de notre équipe de cinq élus. Avec la volonté de faire vivre le débat au sein des commissions et des conseils municipaux, faisant en sorte que ces moments ne soient pas que de simples enregistrements de délibérations mais aussi de véritables échanges.

Notre action s'inscrit dans une opposition responsable et constructive pour la commune. Nous avons à cœur de porter les projets qui ne dégradent pas notre village et garantissent à notre commune un avenir serein sans toutefois obérer les finances publiques. Pour cela, nous sommes présents aux différentes réunions qui nous sont proposées, les finances, l'urbanisme, l'école, le CCAS etc.

Nous constatons que certaines commissions municipales vivent. Nous ne sommes pas toujours associés aux décisions et déplorons devoir aller chercher l'information ou que nous soyons mis devant des situations arrêtées.

La majorité revendique la mise en place d'une démocratie participative mais nous constatons à ce jour que les présidents de quartier ne nous ont pas été présentés. Nous regrettons que nous ne soyons pas associés à toutes les cérémonies. C'est un aspect minimaliste du fonctionnement d'une démocratie participative !

Faire de la politique, c'est faire des choix ! Pour l'éducation notre choix reste la création d'un groupe scolaire et la mise en place d'une cuisine centrale.

Le centre communal d'action sociale de notre commune est un service spécialisé dans le traitement de la demande d'aide sociale. Il mène des actions de solidarité individuelles ou collectives et de préventions en direction des familles, des seniors. Son action implique un champ d'intervention de plus en plus large. Nous proposons de créer un nouveau CCAS avec de nouvelles prérogatives.

Attentifs à l'équilibre financier de la commune et des charges supportées par les concitoyens, nous avons contribué à réduire l'augmentation de la taxe foncière (part communale), à cibler le moment le plus favorable pour renouveler le contrat pluriannuel de fourniture d'électricité, à maintenir un niveau d'endettement raisonnable et utile pour assurer une capacité d'investissement dans le futur.

Nous continuerons à nous opposer à ce qui est contraire à nos convictions, à soutenir les initiatives et projets qui iront dans l'intérêt des Quint-Fonsegrivois (es).

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2023, qu'elle vous apporte, santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Maryse Marsal

Conseillère municipale

pour le groupe des élus de la minorité municipale